Demande d'Autorisation de Dérogation aux Travaux Règlementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle (FP) R. 4153-41 et suivants du code du travail

□Demande initiale					
☐ Renouvellement tous les 3 ans Date de la dernière autorisation: La demande de renouvellement de l'autorisation de déroger est adressée, par tout moyen conférant date certaine, trois mois avant la date d'expiration de la décision d'autorisation de déroger en cours (article R. 4153-44 du code du travail).					
SECTEUR D'ACTIVITE – code APE :	SIRET:				
TYPE DE DEMANDEUR : ☐ lycée profe ☐ organism	ssionnel/techno/agricole				
Si structure importante, préciser : Pour les entreprises, l'atelier concer Pour les établissements de formation					
NOM D'ETABLISSEMENT/ENTREPRIS	E:				
Adresse :	Code postal : Ville :				
Adresse courriel : Tél :					
DEMANDE DE DEROGATION DE L'EM	PLOYEUR OU DU CHEF D'ETABLISSEMENT				
Je soussigné(e), réglementés en vue d'accueillir des jeund professionnelle. Vous trouverez en page 2 :	, sollicite par la présente l'autorisation de déroger aux travaux es mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation				
Les lieux de formations connus,Les formations professionnelles	 Les travaux pour lesquels cette autorisation est demandée, Les lieux de formations connus, Les formations professionnelles ou métiers concernés, Les qualités et fonctions des personnes chargées d'encadrer les jeunes pendant ces travaux. 				
Le détail des travaux concernés par la de	mande figure en pages 3 et 4.				
J'atteste avoir procédé à l'évaluation des risques* pour la santé et la sécurité des travailleurs et mis en œuvre les actions de prévention dans mon établissement. Les travaux seront réalisés dans le respect des règles de santé et de sécurité prévues par le code du travail. (L. 4121-1, L. 4121-3 et R. 4153-40 du code du travail).					
Fait à le	SIGNATURE, QUALITE DU DEMANDEUR & CACHET :				
* : consignés dans le document unique d'évaluatio	i des risques				
Transmission de cette demande à l'inspection d par tous moyens permettant d'établir la date de ré (Article R. 4153-41 du code du	ception de la demande complete aupres de l'inspection				
Inspecteur du travail territorialement compétent					

			Lieux de formation connus		
	Source du risque	Travaux réglementés soumis à la demande de dérogation	Locaux de l' établissement /entreprise	Chantier Extérieur	Si locaux différents de ceux de l'établissement / entreprise, préciser l'adresse
1	Activité	D. 4153-17 - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60			□ :
2	Activité	D. 4153-18* - opérations susceptibles de générer une exposition à un niveau d'empoussièrement de fibres d'amiante de niveau 1 ou 2 tel que défini à l'article R. 4412-98.			□ :
3	Equipement de travail	D. 4153-21* - travaux les exposant aux rayonnements ionisants requérant un classement en catégorie B au sens de l'article R. 4451-46			□ :
4		D4153-22* - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence la moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452-6			
5		D. 4153-23 - interventions en milieu hyperbare au sens de l'article R4461-1, classe I, II, III			<u> </u>
6	Equipement de travail	D. 4153-27 - conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage			☐ :
7	Equipement de travail	D. 4153-28 - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien : « 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ; « 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement			:
8	Equipement	D. 4153-29 - travaux de maintenance lorsque ceux-ci ne peuvent être effectués à l'arrêt, sans possibilité de remise en marche inopinée des transmissions, mécanismes et équipements de travail en cause			:
9	Equipement de travail	D. 4153-31 - montage et démontage d'échafaudages			<u> </u>
10	Equipoment	D. 4153-33 - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement			:
11		D. 4153-34 - 1° à la visite, l'entretien et le nettoyage de l'intérieur des cuves, citernes, bassins, réservoirs; 2° à des travaux impliquant les opérations dans un milieu confiné notamment dans les puits, conduites de gaz, canaux de fumée, égouts, fosses et galeries.			:
12	Activité	D. 4153-35 - travaux de coulée de verre ou de métaux en fusion et de les admettre de manière habituelle dans les locaux affectés à ces travaux.			□ :

^{• :} soumis à valeur limite d'exposition (VLEP); **: agricole, forestier, BTP, tout site extérieur pour un travail temporaire

v1.0 – février 2014

2/4

Intitulé des formations professionnelles ou des métiers concernés par les travaux règlementés	Qualité et fonction des personnes encadrant les jeunes pendant l'exécution des travaux réglementés

	Equipements de travail concernés par la demande (c'est-à-dire visés par la réglementation rappelée en page 2) Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles Nom¹ des équipements de de chaque équipement de travail				
	Nature des travaux nécessaires Nature des travaux nécessaires Nature des travaux nécessaires Nature des travaux nécessaires		létique		
	aux formations professionnelles indiquées en page 2	Nom¹ des équipements de travail	Marque, type, n° de série	Année de fabrication	Observations
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

 $^{^{1}}$ Exemples : presse plieuse, pont élévateur pour véhicules, rotobroyeur... $v1.0-février\ 2014$

Si votre liste est plus longue que prévue ci-dessous, la reporter sur une photocopie à annexer à la demande de dérogation

	Interventions en <i>milieu de travail hyperbare</i> D. 4153-23		
	Nature des interventions nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Type de milieu hyperbare, valeur de pression (hectopascals) et durée des interventions (h)	Observations
1			
2			

	Travaux en <i>milieu de travail confiné ou cuves</i> , réservoirs D. 4153-34		
	Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2 Type de milieu confiné ou cuves & durée des interventions (h)		Observations
1			
2			

	Activités impliquant l'exposition à des agents chimiques dangereux (ACD, cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) D. 4153-17		
	Nature des travaux nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Nom des ACD & Marque ou Distributeur*	Observations
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

^{*:} Information disponible sur l'étiquette du contenant ou sur la fiche de données sécurité (FDS) + existence de VLEP règlementaire

	Activités impliquant l'exposition à l'amiante D. 4153-18			
	Nature des opérations nécessaires aux formations professionnelles indiquées en page 2	Type de matériau amianté*	Niveau d'empoussièrement prévu (fibres/litre)	Observations
1				
2				
3				
4				
5				

^{*:} calorifugeage, fibrociment, béton hydrofuge, garniture de freins amiantés...